

Juillet 2025

Mon milieu de vie EXPRESS

Chers résidents, familles, proches aidants et membres du personnel,

Derrière chaque service offert, chaque activité vécue, chaque moment de soin donné, il y a des équipes engagées à offrir un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et stimulant.

C'est dans cet esprit que nous vous présentons ce numéro de juillet 2025. Ce printemps, plusieurs rencontres de consolidation et de planification ont eu lieu avec nos différentes équipes dédiées, telles que : l'équipe des coordonnateurs d'activités cliniques, l'équipe Loisir, l'équipe Milieu de vie, les équipes de soins et de professionnels, sans oublier notre grande équipe de gestionnaires, tous partenaires du quotidien des résidents.

Nous mettons également en place des espaces d'échange et de collaboration entre intervenants, pour partager les bonnes pratiques, harmoniser nos façons de faire et assurer une continuité dans les services. Les assistants aux supérieurs immédiats (ASI) ainsi que les PAB chefs d'équipe auront leur propre canal d'échange. Cet espace visera à mettre en valeur l'expertise de chacun afin de toujours recentrer notre action autour de ce qui compte le plus : le bien-être de la personne hébergée.

Enfin, ces actions, qui visent à mieux structurer notre milieu de vie, prennent un sens encore plus fort alors que nous venons de souligner le 15 juin dernier, la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Toute amélioration de nos façons de faire se veut un geste de respect, de protection, et de bienveillance envers ceux et celles qui nous sont confiés.

Merci de votre engagement à nos côtés. Ensemble, nous bâtissons un milieu de vie chaleureux et adapté.

Rosane Rivard

Directrice de l'hébergement en soins de longue durée



Actualités de votre milieu de vie






PRÉPARATIFS POUR L'ÉTÉ : PENSONS CONFORT, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE!



Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour inviter votre proche à profiter du soleil et de l'air frais !

Une petite sortie à l'extérieur, une marche dans la cour ou un moment à l'ombre sous un arbre peuvent faire toute la différence dans leur journée.

Voici quelques conseils simples pour rendre ces instants encore plus agréables et sécuritaires :

-  Privilégiez des vêtements adaptés : légers, amples et confortables. Pensez aussi à un chapeau ou une casquette pour les sorties extérieures.
-  Prévoir une protection solaire : nous vous recommandons de laisser sur place un tube étiqueté au nom de votre proche, si vous souhaitez qu'il soit utilisé lors des sorties extérieures.
-  Favoriser l'hydratation : lors de vos visites, vous pouvez apporter une boisson rafraîchissante, en validant d'abord avec l'équipe de soins la consistance appropriée pour votre proche (certains résidents ont besoin de liquides épaissis). Assurez-vous aussi que leur bouteille d'eau soit facilement accessible.
-  Penser à la sécurité : des chaussures fermées, stables et bien ajustées aident à prévenir les chutes.
-  Petit plus : si vous souhaitez accompagner votre proche à l'extérieur lors de votre visite, n'hésitez pas à en parler à l'équipe sur place. Nous sommes toujours heureux de vous soutenir pour rendre ces moments encore plus agréables !

Merci de contribuer, par votre présence, au bien-être de votre proche, tout en l'aidant à profiter pleinement des beaux jours !

Êtes-vous abonné à la page du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ?



Suivez-nous pour obtenir les plus récentes nouvelles !

Informations sur les soins et services, conseils santé, changements d'horaire, événements et activités, offres de bénévolat, bons coups et plus encore !

facebook.com/CIUSSSEstrieCHUS

Québec 

Actualités de votre milieu de vie

Les coordonnateurs d'activités en hébergement

Une équipe présente le soir, la nuit et la fin de semaine pour veiller sur les milieux de vie



1^{ère} rangée de gauche à droite : Bruno Brassard, Linda Bellavance, Judes Dallaire, Ouarda Djermani, Anissa Dehimi, Rose Mukeshimana, Benoit Dengremont, Coralie Jetté-Champeau, Justin Goyer, Dominic Pépin. **2^e rangée** : Johannie Bergeron-Patenaude, Danika Messier et Mihaela Micu Le Comte.

Leur rôle : Assurer le bien-être des résidents et la sécurité des milieux

Le 17 juin dernier, l'équipe de coordonnateurs d'activités s'est rassemblée pour faire le bilan de ses réalisations et planifier ses prochaines actions pour bien accompagner les milieux qu'elle coordonne ! C'est une équipe dévouée, flexible et agile qui doit trouver rapidement des solutions à toutes sortes d'imprévues.

En effet, lorsque la journée touche à sa fin et que la plupart des gestionnaires quittent le centre d'hébergement, une équipe veille discrètement, mais efficacement à la continuité des soins et à la sécurité de nos résidents : ce sont les coordonnateurs d'activités en hébergement. L'équipe est composée de profes-

sionnels de formations diverses (travailleurs sociaux, infirmières, technologues en physiothérapie, etc.), permettant de gérer tout type de situation et d'assurer le bon fonctionnement de nos milieux de vie, en soutien constant au personnel sur place.

Leur rôle est essentiel. Les coordonnateurs d'activités se déplacent à travers les différents sites de la région et sont toujours prêts à intervenir dans toutes sortes de situations portées à leur attention, urgentes ou complexes (l'accompagnement d'un résident ou d'un proche aidant vivant une situation difficile, l'absence

imprévue de personnel malade, l'intégration d'un nouvel employé, un dégât d'eau, un équipement défectueux, un ascenseur en panne, etc.).

Chaque quart apporte son lot de défis uniques. Pour y faire face, ils misent sur la collaboration, la prise de décisions réfléchies et des liens solides avec les équipes de soins.

Les coordonnateurs d'activités forment un trio exceptionnel avec le chef d'unité et le gestionnaire responsable de l'installation ; leurs tâches sont complémentaires et permettent d'assurer la continuité des soins et services.

Peut-être le rencontrerez-vous lors de votre prochaine visite ?

Actualités de votre milieu de vie



Unis par le plaisir d'animer !

C'est le 11 juin dernier que se sont rassemblés les 42 intervenants en loisirs de partout dans le CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour une journée d'échanges et de réflexion.

Que ce soit auprès des personnes hébergées, de leurs proches, des bénévoles ou des équipes de soins, leur présence fait toute la différence dans la création et l'animation d'un milieu de vie dynamique.

Cette rencontre a permis de reconnaître l'importance de leur rôle dans l'animation des milieux de vie, de renforcer les liens au sein de l'équipe et de poser les bases d'une vision commune : offrir des loisirs équitables et adaptés dans tous nos centres d'hébergement.



Les personnes issues de la communauté LGBTQ+ ont toutes leur place en hébergement

Voici une série de courtes capsules vidéo de sensibilisation, réalisées par la Fondation Émergence en collaboration avec des personnes issues de la communauté LGBTQ+ vivant en hébergement.

Ces capsules mettent en lumière la richesse et la diversité de nos personnes hébergées, tant sur le plan de la santé que de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle ou de l'individualité.

Les personnes hébergées y partagent leurs expériences, leur vécu, les défis qu'elles rencontrent et soulignent l'importance d'un milieu de vie inclusif.



La Fondation Émergence est un organisme à but non lucratif qui lutte contre l'homophobie et la transphobie à travers différentes actions. Elle invite chaque personne à agir pour l'émergence d'un monde inclusif, respectueux de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

Utilisez ce code QR pour visionner les capsules vidéo.

Actualités de votre milieu de vie

Une formation à visage humain

Depuis le mois de juin, nous comptons 6 préposés aux bénéficiaires formateurs de l'approche relationnelle de soins. Nous formons actuellement tous les préposés, infirmières et infirmières auxiliaires d'ici les deux prochaines années.

Cette formation vise à mettre de l'avant la relation entre l'intervenant et la personne hébergée basée sur la communication et l'interaction entre personnes. Cette approche incite l'intervenant à miser sur le lien qu'il tisse avec le résident afin de lui offrir des soins plus adaptés au quotidien. Chaque geste devient un pont pour faire équipe avec la personne hébergée lors d'un soin, et ce, même en contexte plus difficile.



Sur cette photo, de gauche à droite: Stéphane Lacasse, Karine Jacques, Natasha Brunet, Isabelle Moisan, Lisandra Jodar Garcia et Jean-Claude Poirier.

Voici quelques témoignages de participants à la suite de la formation :

« Une approche essentielle pour rendre les soins plus agréables et fonctionnels pour le patient et le soignant. »

« On met plus de temps à donner des soins, mais on est moins fatigué après notre quart de travail »

« Une formation que tout le monde devrait avoir dans le domaine de la santé »

« Prendre le temps avec les résidents, les faire participer davantage, leur parler, ça change tout le soin, et moi, je suis plus satisfaite à la fin de la journée. »

Nous vous invitons à regarder un reportage sur le déploiement de la formation sur l'ARS qui a été diffusé au téléjournal de Radio-Canada Estrie :

<https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-10397898/je-m-en-viens-prendre-soin-vous-ou-comment-humaniser-soins-en-chsld-en-estrie>

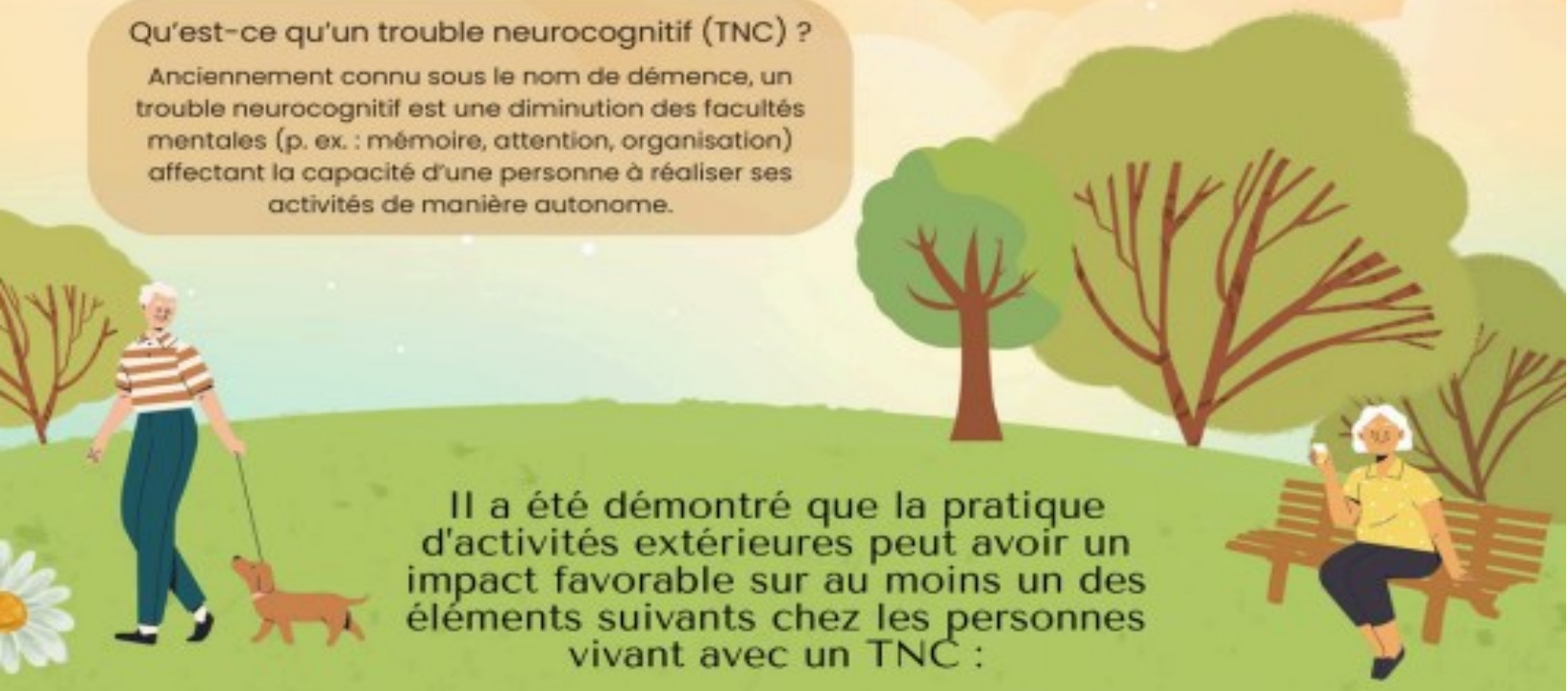
Vous pouvez également consulter l'article écrit au lien suivant :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2169842/formation-ars-approche-relationnelle-soins-estrie>

Pourquoi intégrer des activités extérieures dans le quotidien de votre proche vivant avec un trouble neurocognitif ?

Qu'est-ce qu'un trouble neurocognitif (TNC) ?

Anciennement connu sous le nom de démence, un trouble neurocognitif est une diminution des facultés mentales (p. ex. : mémoire, attention, organisation) affectant la capacité d'une personne à réaliser ses activités de manière autonome.



Il a été démontré que la pratique d'activités extérieures peut avoir un impact favorable sur au moins un des éléments suivants chez les personnes vivant avec un TNC :

Qualité de vie :

- Augmentation du bien-être
- Amélioration de la qualité de vie
- Effets bénéfiques sur les relations sociales (p. ex. développement d'un sentiment d'appartenance et de connexion)

Autonomie :

- Augmentation du sentiment de contrôle et de compétence
- Augmentation de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne (p. ex. habillage, hygiène corporelle, alimentation)

Symptômes :

- Effets bénéfiques sur l'humeur
- Diminution des émotions négatives (p. ex. symptômes dépressifs et détresse)
- Meilleur niveau d'éveil
- Effets bénéfiques sur le sommeil (p. ex. amélioration du sommeil et diminution des besoins de médication pour le sommeil)

Comportements :

- Diminution de la quantité et de la sévérité des comportements réactifs connus sous le nom de symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD)
- Diminution de l'agitation
- Diminution de l'errance
- Diminution de la résistance aux soins
- Amélioration de la communication verbale

Fonctionnement cognitif :

- Réalisation de nouveaux apprentissages
- Amélioration sur le plan de la mémoire
- Augmentation de l'utilisation de stratégies de résolution de problème

Idées d'activités extérieures à réaliser avec votre proche :

Activités actives :

- Prendre une marche
- Jardiner
- Faire du vélo
- Prendre soin d'animaux
- Faire un pique-nique
- Jouer à un jeu à l'extérieur (p. ex. pétanque)
- Faire du yoga ou de la danse à l'extérieur

Activités passives :

- Contempler les paysages en étant assis dans un parc ou dans un jardin
- Observer les animaux
- Écouter les oiseaux
- Réaliser une promenade en vélo ou en fauteuil en étant conduit par une autre personne



Points à considérer :

- Les activités, qu'elles soient actives ou passives, peuvent produire un ou plusieurs bénéfices.
- En plus d'apporter plusieurs bienfaits, les activités proposées sont pour la plupart gratuites.
- Tout le monde peut en bénéficier :
 - La banque d'activités offre des options autant pour des personnes ayant une condition physique leur permettant d'être actifs que pour celles dont la condition physique ne leur permet pas.
 - Les activités proposées peuvent aussi être modulées selon le stade du TNC.



Votre opinion est importante pour nous, répondez à ce court sondage :



Pour consulter la version en ligne :



Projet réalisé par : Arianne Ayotte, Audrey Laberge, Marika Taillefer et Mathis Veillette (personnes étudiantes en ergothérapie)

Sous la supervision de : Chantal Viscogliosi (professeure en ergothérapie)



Prévenir la violence et la négligence à l'égard des personnes âgées

Jeu questionnaire

- | | Vrai ou Faux |
|--|---|
| 1 La violence envers les personnes âgées est habituellement le fait d'étrangers. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 2 La violence à l'égard des personnes âgées s'inscrit parfois dans un cycle permanent de violence qui se répète au cours de nombreuses années ou d'une génération à l'autre. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 3 L'administration d'une quantité excessive de médicaments est une forme de violence. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 4 L'exploitation financière signifie la mauvaise utilisation de l'argent ou des biens d'une personne âgée sans que celle-ci en soit pleinement consciente ou qu'elle donne son consentement. Une personne âgée victime d'exploitation financière court un risque accru de subir d'autres formes de violence. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 5 Le fait d'empêcher une personne âgée dont vous vous occupez d'aller à l'église ou d'assister à des cérémonies du culte n'est pas considéré comme une forme de violence. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 6 La négligence peut être auto-infligée. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 7 La plupart des personnes âgées victimes de violence ou de négligence signalent rapidement ce fait aux autorités. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 8 En vertu de la loi, il est obligatoire de signaler au programme de protection des adultes ou aux services de police les cas soupçonnés de violence ou de négligence à l'égard des personnes âgées. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 9 Le programme de protection des adultes peut obliger les personnes âgées à accepter des services qu'elles ne désirent pas. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 10 Le programme de protection des adultes reconnaît seulement trois types de violence à l'égard des personnes âgées. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 11 Ce n'est pas une bonne idée de se mêler des affaires des autres. Si une personne âgée veut de l'aide, elle en demandera ou elle ira consulter un professionnel. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |
| 12 Le Service public d'éducation et d'information juridiques (SPEIJ-NB) est un service destiné aux avocats. | <input type="radio"/> V <input type="radio"/> F |



Réponses

1. **Faux** – Des études montrent que la violence à l'égard d'une personne âgée est le plus souvent le fait d'une personne qu'elle connaît et en qui elle a confiance : un conjoint, un membre de la famille, un ami ou une connaissance.
2. **Vrai** – La violence à l'égard des personnes âgées peut être une habitude permanente de violence conjugale – la violence familiale ne s'arrête pas lorsque vous atteignez 65 ans. Parfois, des enfants adultes ayant vécu dans un contexte de violence familiale font subir de la violence à leurs parents vieillissants.
3. **Vrai** – L'administration d'une quantité excessive de médicaments est une forme de violence appelée « mauvais usage des médicaments ».
4. **Vrai** – L'exploitation financière est une des formes les plus courantes de violence à l'égard des personnes âgées (p. ex. : vol d'argent, de chèques de pension ou de biens, usage abusif d'une procuration). L'exploitation financière augmente le risque d'autres formes de violence.
5. **Faux** – Le fait d'empêcher une personne âgée d'aller à l'église ou à des cérémonies du culte ou de se moquer de ses croyances religieuses s'appelle de la violence spirituelle.
6. **Vrai** – La négligence de soi se produit lorsqu'une personne âgée refuse des soins ou de l'attention pour elle-même, les reporte ou est incapable de prendre des mesures pour en obtenir.
7. **Faux** – Un grand nombre de personnes âgées victimes de violence ou de négligence n'en parlent pas aux autres et ne la signalent pas aux autorités.
8. **Faux** – Au Nouveau-Brunswick, ce n'est pas obligatoire de signaler la violence à l'égard des personnes âgées, mais si vous avez des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec le programme de protection des adultes. Vous pouvez faire un rapport anonyme.
9. **Faux** – Si une personne âgée est apte à décider, le ministère du Développement social reconnaît ses droits de prendre des décisions et de vivre sa vie de la façon dont elle le souhaite.
10. **Faux** – Les *Protocoles relatifs aux adultes victimes* de violence reconnaissent six formes de violence : 1) sévices, 2) violence morale, psychologique, émotionnelle ou spirituelle, 3) mauvais usage des médicaments, 4) atteintes sexuelles, 5) exploitation financière et 6) négligence.
11. **Faux** – Bien que les services de police et le programme de protection des adultes puissent souvent aider, dans bien des cas une personne âgée a besoin du soutien de ses amis et de sa famille pour réussir à mettre fin à la violence. Tout le monde peut faire partie de la solution.
12. **Faux** – Le SPELJ-NB est un organisme de bienfaisance qui éduque le public sur le droit. Vérifiez les nombreuses ressources à l'intention des personnes âgées à l'adresse : www.legal-info-legale.nb.ca.

Quel est votre résultat?

Pour en savoir davantage, consultez le site du gouvernement du Québec sur la maltraitance :

Quebec.ca/MaltraitanceAinés 